



ARRETE DU MAIRE
N° 2025/04/161

Service juridique
LR

Objet : Délégation de signature à Madame Emilie CORBIER, fonctionnaire territoriale, titulaire du grade d'éducateur territorial des jeunes enfants de classe exceptionnelle, employée par la commune de Saint-Cyr-l'École.

Le Maire de Saint-Cyr-l'École,

VU ce qui suit :

- les articles L.2122-19 et L.2122-20 du Code général des collectivités territoriales ;
- l'arrêté du Maire n° LB/KE/2024-699 du 12 novembre 2024 portant avancement d'échelon à durée unique de Madame Emilie CORBIER, éducateur territorial des jeunes enfants de classe exceptionnelle, exerçant les fonctions de Responsable de service de la Petite Enfance ;
- l'arrêté municipal n° 2019-683 du 10 juillet 2019 nommant au grade d'attaché principal Monsieur Sébastien QUENOT, exerçant les fonctions de Directeur des Services à la Population ;

Considérant que dans un souci de bon fonctionnement de l'administration communale et plus précisément dans le domaine de la gestion du service de la Petite Enfance, il s'avère nécessaire de faire usage de la faculté prévue à l'article L 2122-19 du Code général des collectivités territoriales et, à cet effet, il apparaît souhaitable de donner délégation de signature à Madame Emilie CORBIER, exerçant les fonctions de Responsable de service du secteur de la Petite Enfance ;

Considérant qu'en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Emilie CORBIER, Responsable de Service de la Petite Enfance, dans un souci de bon fonctionnement des services publics municipaux et afin de faciliter les démarches des usagers du service susmentionné, il est proposé de conférer une délégation de signature à Monsieur Sébastien QUENOT, titulaire du grade d'attaché principal, Directeur des Services à la Population, à l'effet de pouvoir délivrer les documents mentionnés à l'article 1 du présent arrêté ;

ARRETE :

Article 1 : Madame Emilie CORBIER, titulaire du grade d'éducateur territorial des jeunes enfants de classe exceptionnelle, Responsable de service du secteur de la Petite Enfance, reçoit, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, délégation de signature pour la délivrance des documents suivants :

- attestation de présence,
- attestation de renouvellement,
- attestation de tarif,

- courrier d'information de fermeture annuelle,
- attestation de fermeture de structure en cas de grève,

Article 2 : La signature par Madame Emilie CORBIER des documents mentionnés à l'article 1, devra être précédée de la formule indicative suivante : « *par délégation du maire* ».

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Emilie CORBIER, Responsable de Service de la Petite Enfance, délégation de signature est donnée également à Monsieur Sébastien QUENOT, titulaire du grade d'attaché principal, Directeur des Services à la Population, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les documents mentionnés à l'article 1.

Article 4 : La signature par Monsieur Sébastien QUENOT des documents indiqués à l'article 1, devra être précédée de la formule indicative suivante : « *par délégation du Maire* ».

Article 5 : Conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles sis 56, avenue de Saint-Cloud à Versailles (78011), dans un délai de DEUX MOIS à compter de la formalité la plus tardive, soit la date de publication indiquée ci-dessous, soit la date de sa réception en préfecture.

Article 6 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, à Monsieur Sébastien QUENOT et une copie en sera adressée à Monsieur le préfet des Yvelines.

Article 7 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 14 AVR. 2025

Certifié exécutoire
par publication en ligne le : 16 AVR. 2025
et
par transmission
en préfecture des Yvelines le : 16 AVR. 2025



Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par
Sonia BRAU

Le 14 avril 2025

Notifié le
Signature du délégataire,
Madame Emilie CORBIER